



Énoncé de vision de transition socio-écologique pour Tiohtià : ke/Montréal

TRANSITION EN COMMUN

La transition socio-écologique n'est pas une suite d'ajustements techniques centrés sur l'environnement. C'est un projet politique et collectif qui transforme nos manières de produire, de consommer, d'habiter, de décider et de partager le pouvoir et les richesses. Elle ne consiste pas à améliorer marginalement un modèle existant, mais à changer d'échelle et de modèle pour répondre structurellement aux crises sociales, climatiques, économiques et démocratiques. Elle s'enracine dans les quartiers et se construit avec celles et ceux qui y vivent, en orientant nos institutions, nos ressources et nos solidarités vers le soin du vivant, la justice sociale, l'équité territoriale et le droit de chacun à un avenir habitable.



VERS UNE TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE ANCRÉE, JUSTE, COLLECTIVE ET AMBITIEUSE POUR TIOHTIÀ : KE / MONTRÉAL



Une vision née d'un mouvement collectif, une boussole commune, un chantier vivant

Depuis fin 2022, plus de 150 organisations, groupes et institutions montréalaises, et des milliers d'individus ont co-construit au travers l'alliance Transition en Commun une vision partagée de la transition socio-écologique (TSÉ) pour Montréal. Cette vision est le fruit d'une mobilisation plurielle – citoyenne, communautaire, institutionnelle, académique – alimentée par des dizaines d'événements, des groupes de travail thématiques, et une volonté commune d'agir face aux crises multiples qui touchent notre métropole, nos quartiers et dépasse les frontières de Montréal.

Elle s'appuie sur un constat fort : aucune organisation ne réalisera seule la transition. Elle doit être collective, ancrée dans les territoires, et guidée par une transformation systémique de nos modèles sociaux, économiques, démocratiques et culturels.

Notre vision de la TSÉ est à la fois une boussole commune et un chantier vivant. Elle offre un cap collectif pour repenser Montréal à hauteur de ses quartiers, de ses habitant·e·s et des vivants qui l'habitent. C'est un appel à agir, à se relier et à transformer ensemble.



Un socle commun pour transformer la ville

Ce socle réunit les grands principes structurants et distinctifs qui orientent l'ensemble de notre vision. Il trace les lignes de force d'une transition qui ne sépare pas le social de l'écologique, ni les territoires des politiques.



Une métropole à la croisée des chemins : pas de transition sans collaboration

Les transformations à opérer face aux crises climatiques, sociales et démocratiques exigent une collaboration inédite entre tous les acteurs de la ville. La transition ne peut réussir qu'en mutualisant nos forces, nos ressources et nos intelligences.

Justice environnementale : personne ne doit être laissé de côté

La transition doit réparer autant qu'elle transforme. Elle doit placer les populations les plus vulnérables au cœur des choix, lutter contre les inégalités territoriales et systémiques, et s'inscrire dans une démarche solidaire, inclusive et décoloniale.

Une transition ancrée dans les quartiers et les milieux de vie

C'est à l'échelle des quartiers que la transition prend racine. Ils sont les lieux de l'action concrète, des solidarités vivantes, mais aussi des inégalités à corriger. Il faut y investir pour garantir des milieux de vie inclusifs, résilients et accessibles à toutes et tous.

Des économies en transition, en rupture avec le modèle dominant

Changer d'économie, c'est remettre les ressources et les richesses au service des communautés. Cela passe par l'économie sociale et locale, la démocratisation et la démarchandisation des biens essentiels et une gouvernance économique plus démocratique, et ultimement une économie plus abordable.

Démocratie participative et gouvernance partagée

La transition appelle à un renouveau démocratique. Il faut sortir des logiques descendantes et construire des mécanismes pérennes de décision collective, reconnaissant les savoirs citoyens et donnant du pouvoir d'agir aux communautés.

Un rapport aux vivants respectueux et renouvelé

La transition invite à reconnaître les autres formes de vie comme partenaires du devenir urbain. Il s'agit d'adopter une vision écosystémique de la ville, inspirée notamment par les savoirs autochtones et des modèles de gouvernance plus sensibles au vivant.



Des champs d'action thématiques

Autour de ce socle commun s'articulent plusieurs champs d'action thématiques : des territoires d'exploration et champs d'intervention concrets où s'expérimentent, s'incarnent et s'affinent les pratiques de la transition. Ces champs d'action évoluent selon les contextes, les priorités collectives et les apprentissages.

- Mobilité durable, accessible et inclusive
- Logement décarboné, accessible et résilient
- Résilience climatique des communautés
- Culture mobilisatrice au service du changement
- Citoyenneté alimentaire

Ces champs sont appelés à évoluer : d'autres viendront enrichir la vision collective comme la citoyenneté alimentaire ou le financement de la transition.

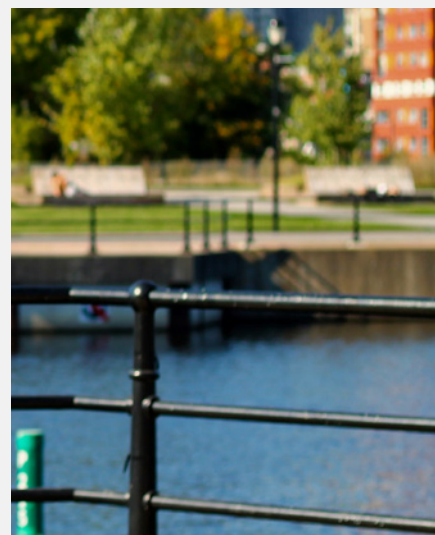
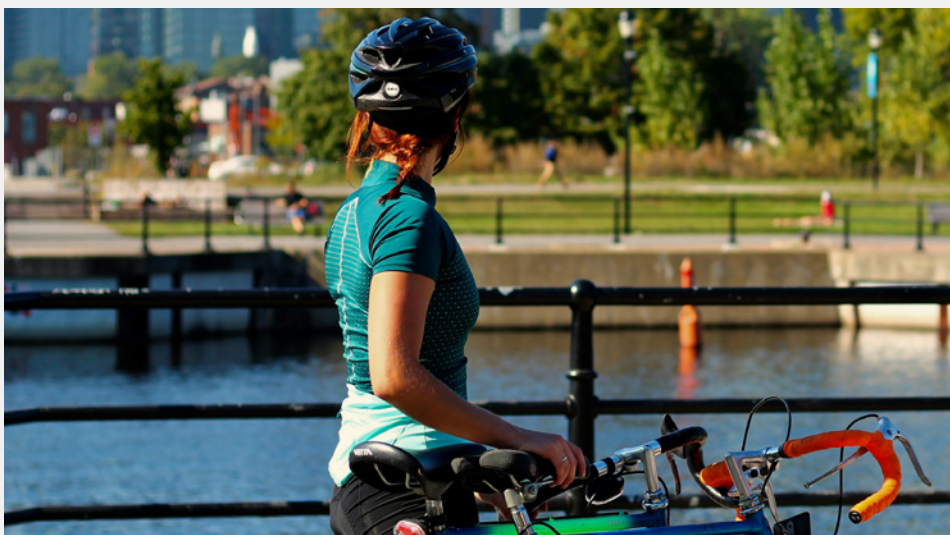


TABLE DES MATIÈRES

UNE VISION NÉE D'UN MOUVEMENT COLLECTIF, UNE BOUSSOLE COMMUNE, UN CHANTIER VIVANT	8
--	----------

UN SOCLE COMMUN POUR TRANSFORMER LA VILLE	10
--	-----------

Une métropole à la croisée des chemins, pas de transition sans collaboration et action collective	10
Une transition ancrée dans les quartiers et les milieux de vie	11
Démocratie participative et gouvernance partagée	12
Justice environnementale	13
Un rapport aux vivants respectueux et renouvelé	14
Des économies en transition en alternative au modèle dominant	14

DES CHAMPS D'ACTION THÉMATIQUES	16
--	-----------

Une mobilité inclusive et moins dépendante de la voiture	16
Des logements accessibles, de qualité, résilients et durables	17
La résilience climatique des communautés	18
La culture redessine et stimule notre action collective	19
La citoyenneté alimentaire: reprendre le pouvoir sur son alimentation	20

UNE

VISION

NÉE D'UN

COLLECTIF,

UNE BOUSSOLE

COMMUNE,

UN CHANTIER

VIVANT



TRANSITION
EN 
COMMUN

UNE VISION NÉE D'UN MOUVEMENT COLLECTIF, UNE BOUSSOLE COMMUNE, UN CHANTIER VIVANT

Ce document propose un énoncé de la vision de transition socio-écologique (TSÉ) autour de laquelle les membres de Transition en Commun (TeC) se rassemblent.

Elle est au cœur des objectifs constitutifs de TeC puisque l'alliance vise notamment à :

- Faire émerger, populariser, célébrer et mobiliser autour d'une vision partagée de la transition socio-écologique
- Se donner collectivement les moyens de mettre en œuvre la TSÉ, notamment par de nouveaux engagements institutionnels

La vision proposée émerge des 6 piliers initialement retenus comme socle de vision à la création de TeC fin 2022 :

- 1 – Les quartiers et la vie locale**
- 2 – La participation citoyenne, la démocratie et la création de communs**
- 3 – L'économie sociale et l'innovation sociale**
- 4 – L'équité, la diversité et l'inclusion, en renforçant le lien entre justice sociale et environnement**
- 5 – La culture et la création d'un récit collectif mobilisateur**
- 6 – Le rapport au vivant**

Les travaux menés collectivement depuis au travers de groupes de travail thématiques, événements, recherches, et autres ont largement contribué à co-construire cet énoncé bonifié.

Cet énoncé de vision n'a aucunement la prétention d'être exhaustif, ni figé dans le temps. En ce sens, nous continuerons collectivement à la co-construire, la bonifier, ou encore la populariser au travers des prochaines années, et nous nous engageons à la réviser annuellement. Nous reconnaissons notamment que certaines thématiques n'ont pas encore été travaillées dans le contexte de l'alliance et devront être ajoutées dans de prochaines versions (ex. : alimentaire).



UN
SOCLE COMMUN
POUR
TRANSFORMER
LA
VILLE



TRANSITION
EN 
COMMUN

UN SOCLE COMMUN POUR TRANSFORMER LA VILLE

Une métropole à la croisée des chemins, pas de transition sans collaboration et action collective

Montréal fait face à une convergence de crises sans précédent : crise climatique, crise du logement, de l'itinérance et des inégalités sociales, précarisation économique, défiance démocratique... Ces bouleversements affectent nos quartiers, nos institutions et nos vies quotidiennes et appellent à des transformations ambitieuses.

Montréal jouit d'un écosystème foisonnant, historiquement et actuellement, engagé dans le sens de la transition socio-écologique, à travers la mobilisation citoyenne, l'innovation, l'action communautaire, les concertations sectorielles et territoriales et bien plus. Face à ces défis, la Ville de Montréal s'est dotée de plans ambitieux pour accélérer la transition, notamment le Plan Climat, Montréal 2030 ou encore le PUM 2050. Ces engagements marquent un tournant essentiel, mais leur succès repose sur un principe fondamental : **aucune organisation ne pourra réussir la transition seule.**

Les transformations nécessaires exigent une mobilisation sans précédent et une collaboration élargie entre tous les acteur·rices de la ville : citoyen·ne·s, organismes communautaires, chercheur·e·s, institutions et instances municipales. **Nous avons besoin de mettre en commun nos forces, nos expertises, nos ressources, nos intelligences et nos risques** pour bâtir ensemble une ville qui répond aux crises actuelles tout en portant une vision ambitieuse d'un Montréal plus juste, équitable, écologique, démocratique et résilient.

C'est en travaillant collectivement que nous pourrons relever le défi d'une transition à la fois sociale et écologique, qui ne laisse personne derrière, qui réduit les inégalités territoriales et qui renforce les capacités d'agir dans les quartiers et les communautés.

Assumer une transition de cette ampleur suppose également de se donner collectivement les moyens de l'accomplir. Au-delà de la volonté politique et de la mobilisation citoyenne, la transition socio-écologique exige des leviers financiers stables, mutualisés et alignés sur les priorités collectives, afin que les initiatives structurantes portées par les communautés et les institutions puissent changer d'échelle et produire des effets durables.

La transition socio-écologique est déjà en marche, portée par cette pluralité d'acteur·rices qui, ensemble, imaginent et façonnent un avenir où la prospérité ne se mesure plus à la croissance infinie, mais à la qualité de vie, au bien-être commun et au respect des écosystèmes.

Transition en Commun est né de ces constats, élans et intentions collectives, et fédère une large diversité d'acteur·rices autour d'une vision partagée de transition socio-écologique. Cette vision, nous la construisons collectivement et elle s'articule autour des éléments suivants.





Une transition ancrée dans les quartiers et les milieux de vie

La transition socio-écologique (TSÉ) prend forme dans la vie quotidienne, à travers les dynamiques de quartier, les liens sociaux, le sentiment d'ancrage et d'appartenance, ainsi que l'accès aux services de base. À Montréal, ville de quartiers aux histoires riches et diverses, cette transition s'incarne aussi dans la force des réseaux communautaires et la participation citoyenne.

À cette échelle, la TSÉ se concrétise en s'appuyant sur les solidarités territoriales, les dynamiques propres à chaque quartier et l'engagement de proximité avec les citoyen·ne·s. L'ancrage territorial favorise l'expérimentation de pratiques démocratiques nouvelles, portées par des communautés auxquelles on fait confiance pour agir selon les enjeux de leur milieu.

Dans les quartiers, justice sociale et justice environnementale se rejoignent : accès aux transports collectifs et actifs, à une alimentation saine, à des espaces verts, à un logement de qualité, à une offre culturelle, à un air sain, et à une meilleure résilience face aux aléas climatiques. Ces enjeux sont interreliés, et les solutions doivent l'être aussi.

Adopter une approche de transition socio-écologique, c'est viser une amélioration tangible de la qualité de vie, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Cela implique la mise en place de mécanismes de participation adaptés aux réalités des différentes populations. L'enjeu de l'équité territoriale et socioéconomique est central : il s'agit de reconnaître les iniquités entre quartiers, mais aussi au sein même de chacun d'eux, en tenant compte de la diversité des populations.

La TSÉ ne peut pas creuser davantage les écarts entre les territoires et les inégalités entre les individus. **La lutte contre les iniquités territoriales et sociales doit être une priorité.** Cela implique :

- Un rééquilibrage des investissements pour garantir à tous les quartiers des infrastructures adaptées à la crise climatique (verdissement, logements résilients pour tous·tes, transports collectifs performants, services publics de proximité).
- Un soutien aux initiatives citoyennes et communautaires dans les secteurs les plus vulnérables, afin qu'elles aient les ressources nécessaires pour jouer un rôle actif dans la transformation de leur milieu de vie.
- Une lutte contre les effets néfastes de la gentrification pour éviter que les gains environnementaux dans certains quartiers ne se traduisent par des expulsions ou déplacements des populations les plus précaires, en investissant notamment dans les projets de logement social et communautaire pour maintenir les populations locales dans les quartiers.

La TSÉ doit être un outil de justice spatiale et sociale, permettant à chaque quartier de devenir un véritable milieu de vie accessible et solidaire. Au sein de Transition en Commun (TEC), avec nos membres, nous mobilisons les savoirs citoyens, communautaires et institutionnels. Ensemble, nous mettons en lumière les besoins des territoires et aspirons à contribuer à y répondre, en nous appuyant sur les forces de l'écosystème local et en développant une diversité de moyens d'action.

Démocratie participative et gouvernance partagée

Face à une montée de la polarisation, une crise de confiance envers les institutions et des résistances à certaines mesures écologiques et sociales (pistes cyclables, tarification du stationnement, réduction des déchets, cohabitation sociale et itinérance), il devient essentiel de bonifier et repenser notre cadre démocratique et de développer de nouveaux modèles de gouvernance. La TSÉ nécessite des espaces diversifiés et inclusifs de dialogue, de participation et de décision collective, qui permettent de prendre des décisions difficiles mais nécessaires dans un contexte d'urgence, et de pouvoir les assumer collectivement avec la société civile (citoyen.ne.s et organisations).

La démocratie ne se limite pas aux élections, elle doit permettre à la société civile de s'impliquer activement dans la définition de certaines priorités qui les impactent directement, de participer à l'élaboration de politiques publiques et même de gérer de façon collaborative des biens communs dans leurs quartiers. En repensant notre cadre démocratique et de gouvernance, avec nos institutions publiques notamment, on entend développer des outils de participation efficaces, de redistribuer une partie des ressources municipales dans la réalisation et la mise à l'échelle d'initiatives citoyennes et assurer une reconnaissance des savoirs issus des groupes marginalisés afin que les mesures écologiques et sociales pour répondre aux multiples crises rencontrées soient adaptées et partagées par le plus grand nombre.

Au niveau institutionnel, une démocratie participative robuste implique un cadre de gouvernance claire et évolutif, des politiques publiques ambitieuses, qui soutiennent la TSÉ, co-construites avec la société civile, et soutenues par des financements stables, à la hauteur des défis de la TSÉ. Au-delà des consultations¹, qui constituent un exercice démocratique nécessaire, la participation de la société civile doit s'inscrire dans des mécanismes permettant aux citoyen.ne.s d'expérimenter et d'influencer les décisions municipales de manière continue. Qui plus est, ces espaces de participation et de prise de décisions collectives devraient être des processus permanents et encadrés (ex. assemblées citoyennes permanentes), toujours pour garantir un niveau avancé de co-construction.

Enfin, le renouvellement du cadre démocratique montréalais doit s'inscrire dans une approche de justice et d'inclusion, en veillant à ce que les populations historiquement exclues soient non seulement représentées, mais aussi valorisées comme actrices de la transition.



1. En référence à l'échelle de participation, l'échelon de la "consultation" demeure pertinent dans n'importe quelle démarche de participation publique, mais de manière générale, un renouvellement démocratique permettrait de rehausser la qualité de la participation publique et de valoriser le rôle de la société civile dans ces démarches en leur donnant notamment une influence accrue, voir un pouvoir décisionnel.

Justice environnementale

La TSÉ est **juste et émancipatrice**. La crise climatique et la crise des inégalités sont indissociables : lutter contre l'une, c'est s'attaquer à l'autre. La TSÉ vise notamment à défaire les systèmes d'exploitation (capitalisme) et de domination (colonialisme, cis-hétéro-patriarcat, capacitisme, racisme) qui mènent à la destruction des écosystèmes et des communautés, ainsi qu'au dépassement des limites planétaires. **La justice environnementale implique de renforcer les liens entre justice sociale et écologie, et exige que personne ne soit laissé derrière**. Les populations les plus vulnérables – premières affectées par les bouleversements environnementaux – sont au cœur des solutions. À terme, la TSÉ mène à la réorganisation de nos communautés, de manière à les rendre plus collectives, plus solidaires, plus ancrées dans le territoire, et donc par le fait même plus sobres et plus résilientes.

Cela signifie lutter activement contre les discriminations, les inégalités économiques et les iniquités historiques et territoriales qui rendent l'adaptation et la résilience inégales d'un quartier à l'autre, d'un groupe de population à l'autre. Cela implique de **défendre la dignité** de toutes et tous, en visant à garantir un accès équitable aux ressources essentielles et besoins de base – logement, mobilité, alimentation, espaces verts – et **les droits des groupes marginalisés**, y compris les personnes racisées, en situation de pauvreté, migrantes, autochtones ou tout groupe en situation ou à risque d'exclusion sociale.

Il faut prévenir que la TSÉ devienne un nouvel outil de domination. Elle doit s'inscrire dans **une démarche empreinte de solidarité, inclusive, anti-oppressive et décoloniale** qui reconnaît, respecte et honore les droits, la dignité et la souveraineté des groupes. La TSÉ doit également s'appuyer sur la participation active et significative des communautés concernées. Cela implique d'assurer des espaces de dialogue, de co-construction et de prise de décision partagée, en reconnaissant et valorisant les savoirs locaux et expérientiels. **Une transition véritablement juste se fait avec la voix et l'implication directe des personnes qui en seront les premières impactées.**

La TSÉ requiert également un **engagement spécifique dans nos relations avec les peuples autochtones**, incluant la reconnaissance des injustices historiques, le besoin de vérité, de réparation et de réconciliation, ainsi que d'inclure les savoirs autochtones dans une vision de transition inspirée notamment par des rapports adéquats au territoire et aux générations futures.

La justice environnementale implique aussi **une cohérence entre les engagements locaux et les responsabilités globales**. Les municipalités ne sont pas des actrices neutres : par leurs choix d'investissement, de coopération, de commandite, de jumelage ou de contractualisation, elles peuvent soit reproduire des violations de droits humains et des logiques extractives, soit contribuer à les défaire. Une transition juste suppose que les institutions municipales alignent leurs décisions, leurs relations et leurs partenariats sur des principes de droits humains, de solidarité internationale et de cohérence climatique.



Un rapport aux vivants respectueux et renouvelé

La ville cache une forêt : la “nature” qu’on imagine loin des milieux urbains se trouve bien au cœur et tout autour de Tiohtià:ke, Mooniyang, Montréal. Elle cache et est entourée de la rivière des Prairies et d’un fleuve – Kaniatarowanenneh, Magtogoek ou le Saint-Laurent – et des berges, un archipel – dénommé Hochelaga – comprenant plus de 50 îles, des milieux humides, des espaces naturels et des grands parcs.

Et la ville cache toute une diversité d’êtres vivants : nous ne sommes pas seul·e·s, bien entendu, et une grande diversité d’espèces animales, végétales et microbiennes parcourent et occupent le territoire, ses nombreux espaces verts, refuges d’oiseaux migrateurs, ses milieux riverains et ses kilomètres de corridors verts et écologiques.

Depuis de nombreuses générations, diverses nations autochtones s’y sont rassemblées, ont habité ces terres et ces eaux – gardées aujourd’hui par la nation Kanien’kehà:ka – et ont entretenu un rapport profondément ancré dans ce territoire, en relation d’interdépendance avec le vivant, incluant le non-visible.

Si nous voulons que cette présence vivante foisonnante soit pleinement reconnue, protégée et mise en valeur, cela implique une transformation profonde du rapport aux vivants d’un large nombre des habitant·e·s de Tiohtià:ke. Une vision « utilitariste » de la nature en ville, entre autres dans la gestion des parcs axé avant tout sur les usages récréatifs, donne une emprise démesurée à l’humain comme “maître” de la “nature” et non comme partie prenante.

Nous pouvons nous inspirer et apprendre de quelques initiatives qui prennent aujourd’hui en compte les perspectives autochtones dans les démarches de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Des mobilisations locales visant à protéger des espaces naturels et leur biodiversité se multiplient et témoignent du besoin pressant de mettre en place d’autres modèles de gouvernance partagée réclamés au-delà des processus de consultation et d’aménagement du territoire. Ces modèles devront prendre en compte les contributions passées et actuelles des savoirs autochtones et assurer une conciliation juste des besoins humains vis-à-vis ceux de protection et de respect des vivants.

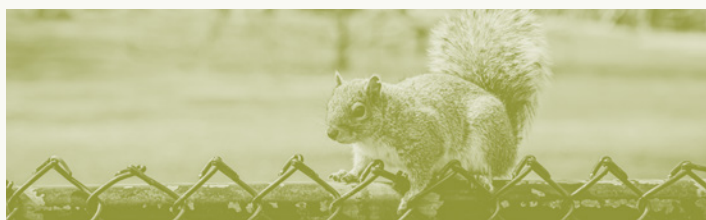


Des économies en transition en alternative au modèle dominant

Le projet de TSÉ porte en son cœur le besoin de revoir le modèle économique dominant. De plus en plus de voix s’élèvent pour dire que ce modèle, qui a cours depuis plus de 200 ans et qui s’accélère depuis 40 ans, est à bout de souffle et n’est tout simplement pas soutenable, ni pour la planète, ni pour l’humain. Il est temps de remettre l’économie au service des gens et des communautés, plutôt que le contraire.

En fait, il est impossible d’envisager la TSÉ sans proposer et construire une alternative économique. Cette alternative doit être construite ensemble, sur la durée, en reconnaissant qu’il n’y a pas de solution simple et toute faite. Elle doit se baser fondamentalement sur une démocratisation de l’économie. Cela implique en particulier de soutenir les petites entreprises locales et les entreprises d’économie sociale ou encore la circularité. Fort d’un écosystème vibrant et reconnu à travers le monde, l’économie sociale est un vecteur de transformation qui permet de développer des milieux de vie complets ainsi qu’une économie résiliente et inclusive. Mais cela signifie aussi développer des stratégies de démarchandisation des services essentiels (logement, mobilité, alimentaire...), revoir les flux financiers et le rôle du secteur financier et mettre en place des mécanismes de planification économique locale. Enfin, cela implique des actions plus macro comme défendre les services publics ou limiter le pouvoir des multinationales, notamment numériques, sur nos territoires et nos modes de vie.

Il est clair que, vu son ampleur, ce travail doit s’envisager en dehors des frontières de Montréal. Toutefois, de nombreuses actions sont possibles pour soutenir cette vision à notre échelle et en collaboration avec tous les membres de l’alliance, en particulier la Ville de Montréal.



DES

CHAMPS D'ACTION

THÉMATIQUES



TRANSITION
EN 
COMMUN

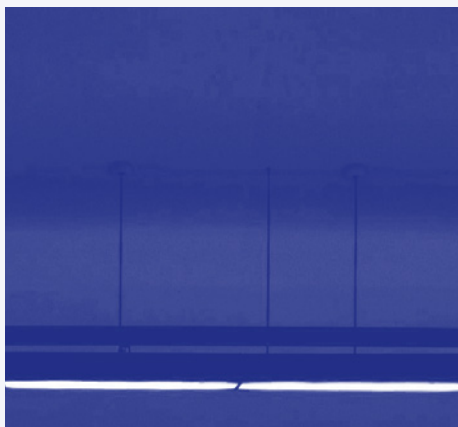
DES CHAMPS D'ACTION THÉMATIQUES

Une mobilité inclusive et moins dépendante de la voiture

La vision de la mobilité pour une transition socio-écologique intègre la **réduction de la motorisation** comme un moyen incontournable des actions en mobilité à l'échelle des quartiers montréalais. Elle vise à ce qu'à terme, **le nombre de véhicules immatriculés plafonne puis diminue dans tous les quartiers de Montréal**, contribuant ainsi de façon notable à l'atteinte des objectifs climatiques de la Ville en plus d'améliorer la sécurité, la qualité de vie, la santé des ménages et la vitalité économique des quartiers. Les transformations requises sont implantées de façon **à accroître l'abordabilité de la ville** et **à réduire les iniquités sociales et de mobilité** entre les différents ménages et territoires montréalais.

La surmotorisation doit être prise en compte dans des programmes et des politiques afin d'agir et financer les initiatives des pouvoirs publics, de la société civile ainsi que des groupes citoyens. Ces derniers doivent être conçus pour être adaptés aux réalités des ménages selon leurs aspirations et les capacités présentes sur le territoire pour améliorer l'indépendance automobile, et ce, autant au niveau de l'aménagement du territoire et des services de mobilité que de la symbolique de la voiture et du mode de vie qui s'y rattache.

Les actions réalisées par les acteur·rices de quartier sont indispensables pour prévenir et réduire la surmotorisation en répondant concrètement aux défis des territoires ou segments de population ciblés. Toutefois, la responsabilité des changements structurels et de comportement requis pour y parvenir relève de l'ensemble des échelles d'intervention (individus, employeurs, quartiers, arrondissements, municipalité, gouvernement provincial et fédéral) afin de permettre une réelle indépendance à la voiture individuelle.



Des logements accessibles, de qualité, résilients et durables

L'accès à un logement réellement abordable et de qualité est l'une des questions les plus urgentes, particulièrement à Montréal. La transition socio-écologique implique de répondre à cette problématique en privilégiant des solutions pour obtenir un parc de logements résilients, durables, sains et abordables pour tous, selon leur revenu, tout en intégrant les défis de la décarbonation des bâtiments, de la précarité énergétique et de l'adaptation aux aléas climatiques d'un parc immobilier vieillissant.

La qualité du logement influence directement la santé, la vulnérabilité et la résilience climatique des individus, notamment face aux vagues de chaleur et de froid et aux inondations pluviales, principaux aléas montréalais. Or, l'adaptation aux risques climatiques, la rénovation énergétique et la décarbonation des logements, pourtant nécessaires pour améliorer les conditions de vie des individus, peuvent exacerber les inégalités si elles ne prennent pas en compte les populations en situation de vulnérabilité.

Actuellement, les politiques publiques privilégient la réduction des émissions de GES sans une approche globale qui assurerait à la fois confort (thermique), sécurité, justice sociale et droit au logement. Si quelques initiatives inspirantes se développent dans le logement communautaire, dans le marché privé, encore peu de mesures protègent les locataires vulnérables contre la hausse des loyers induite par les rénovations, ou garantissent leur participation aux décisions qui les concernent.

Le parc immobilier vieillissant de Montréal entraîne un gaspillage énergétique majeur, aggravant la précarité et la vulnérabilité énergétique des ménages. Les politiques et les mécanismes de soutien qui favorisent le développement, le renforcement et l'accès à un logement abordable et de qualité doivent être repensés comme des leviers de résilience collective et d'adaptation aux changements climatiques. En renforçant les mécanismes de protection et d'accompagnement des locataires, il devient un véritable moteur d'équité et de transition socio-écologique.

L'accès, la résilience et la décarbonation du logement s'ancrent aussi dans des milieux de vie, des quartiers mixtes avec des services de proximité abondants et accessibles pour toutes et tous. L'accès équitable aux espaces verts, comme les démarches pour prévenir les effets de la gentrification verte, sont essentiels. L'accès aux services publics, aux organismes communautaires et aux espaces citoyens (comme des tiers-lieux) améliore les conditions de vie dans les milieux, la résilience face aux aléas climatiques et constitue un levier de solidarité et d'action collective.

Pour relever ce défi, des actions sont à prioriser, allant de l'augmentation massive de l'offre de logements sociaux et communautaires de qualité — qui fait face au double défi du sous-financement structurel des infrastructures communautaires et de la complexité des cadres réglementaires (municipal, provincial, codes de construction) — à la mise en place de mécanismes de soutien et de participation citoyenne. Elles passent également par le renforcement des droits des locataires et des propriétaires à faible revenu dans les politiques publiques et la collaboration avec les pouvoirs publics.

En plaçant le logement au cœur de la transition socio-écologique, Montréal peut non seulement améliorer la résilience de son territoire, mais aussi garantir une transition juste et équitable pour l'ensemble de sa population.



La résilience climatique des communautés

La résilience climatique des communautés se définit selon nous comme la capacité collective à faire face aux chocs et perturbations liés aux changements climatiques, à s'en relever et à se transformer positivement, tout en maintenant sa capacité à s'épanouir et à améliorer les conditions de vie.

La résilience climatique n'est pas seulement une question de préparation aux catastrophes, mais bien aussi de transformation sociale pour une société plus juste, durable et capable de s'épanouir dans un contexte de changements climatiques.

La résilience climatique des communautés émerge de l'interaction dynamique entre :

1 Des communautés fortes

Des communautés inclusives, avec un réseau d'entraide vivant, solide et inclusif qui favorise les liens sociaux et la solidarité entre tous les membres, sans exclusion.

2 Des infrastructures sociales robustes

Nous comprenons les infrastructures sociales comme "les organisations, les lieux et les espaces essentiels qui permettent aux communautés de créer des liens sociaux" (Klinenberg, 2018), qui soutiennent la vie collective et le bien-être des populations.

3 Une approche systémique

Une approche qui reconnaît la responsabilité collective – et non individuelle – face aux défis climatiques. Cette approche s'attaque aux causes structurelles des vulnérabilités, exige la responsabilisation des pouvoirs publics et de l'État, et favorise la collaboration entre tous les acteurs et actrices de la société.

4 Une participation équitable et inclusive

Nous privilégions une approche inclusive qui prend en compte les iniquités et discriminations existantes. Cette participation équitable implique tous les acteurs et actrices (communautés, institutions, secteur privé, habitant.es) l'objectif est de permettre l'autonomie et le leadership local ainsi que le pouvoir d'agir des communautés.

5 Une inscription dans des dynamiques plus larges

Nous situons notre action dans des dynamiques plus larges de transition socio-écologique, de justice sociale et environnementale, et de gestion des risques et des vulnérabilités.





La culture redessine et stimule notre action collective

La culture donne sens à nos collectivités, notre environnement, nos modes de vie et nos actions. C'est aussi par la culture que se façonne le monde de demain et que deviennent tangibles les transformations sociales et écologiques profondes à venir.

Que ce soit par l'exercice d'un art, la participation culturelle, l'expression de son identité, l'attention sensible à notre environnement et la transmission des savoirs des générations qui nous précèdent, elle rassemble, stimule les échanges entre nous et tisse nos rapports avec nos milieux de vie. C'est par une culture en évolution qu'on peut **réinventer nos imaginaires collectifs**, réapprendre à cohabiter avec le vivant et faire l'expérience de nouvelles façons de vivre ensemble.

Au cœur de nos vies quotidiennes et de nos identités, elle permet de **stimuler le sentiment d'appartenance** pour son quartier, son environnement immédiat, et ainsi d'écrire les nouveaux récits du vivre-ensemble. La culture suscite l'empathie, les changements de perspective et le passage à l'action : c'est une manière puissante de prendre de nécessaires chemins de traverse, de toucher aux émotions et de placer en posture de remise en question face aux discours dominants.

Vecteur incontournable de **sensibilisation, de mobilisation et de participation à la vie collective**, la culture est au cœur du renouvellement de la vitalité de nos quartiers. Forte d'un écosystème culturel innovant et reconnu dans le monde, Montréal s'est façonnée une identité et une singularité par son excellence artistique et la vitalité culturelle de ses quartiers. La culture œuvre déjà et en continu à la transformation de la ville.

Au-devant de la scène, les artistes, les créateurs et créatrices et les institutions culturelles jouent un rôle-clé : ils et elles mettent en lumière et font vivre les défis et les réponses possibles de la transition socio-écologique. Mais c'est aussi comme commun de premier ordre que la culture est partagée : autour des arts et de toutes pratiques culturelles, elle crée des espaces de rencontre, d'échange et de dialogue et **nous rassemble pour mieux s'entendre, décider et agir ensemble**.



La citoyenneté alimentaire: reprendre le pouvoir sur son alimentation

La citoyenneté alimentaire désigne la **revendication** des résidents d'un territoire à reprendre le pouvoir sur la manière d'accéder à une alimentation saine, durable, équitable et culturellement appropriée, **en recréant un lien fort entre alimentation, agriculture et société**. Elle s'inscrit dans une démarche de démocratie alimentaire, dans laquelle les individus ne se limitent plus à leur rôle de consommateurs, mais deviennent des **acteurs collectifs** capables d'influencer, de co-construire et de gouverner leur système alimentaire.

Cette citoyenneté suppose une inclusion active de tous les groupes sociaux, notamment les plus marginalisés, afin que chacun ait voix au chapitre dans les décisions concernant la **production, la distribution et la consommation** des aliments. Elle repose sur des modes de **gouvernance partagée**, participatifs et transparents, où le pouvoir est redistribué entre citoyens, agriculteurs, collectivités et institutions.

Ainsi, la citoyenneté alimentaire ouvre un espace pour une gouvernance alimentaire démocratique, fondée sur la **justice sociale, le partage des pouvoirs et la solidarité territoriale**, et permet l'émergence d'un système alimentaire plus résilient, équitable et porté par l'engagement collectif.

La vision de la citoyenneté alimentaire consiste à construire un système alimentaire local, durable et équitable, gouverné collectivement par les citoyens, les producteurs, les acteurs publics et privés, où chacun a la capacité réelle de participer aux décisions qui affectent son alimentation et son environnement.



Cette vision repose sur quatre piliers :

1 L'inclusion sociale et territoriale

Des communautés inclusives, avec un réseau d'entraide vivant, solide et inclusif qui favorise les liens sociaux et la solidarité entre tous les membres, sans exclusion.

2 Le pouvoir d'agir citoyen (agentivité)

Nous comprenons les infrastructures sociales comme "les organisations, les lieux et les espaces essentiels qui permettent aux communautés de créer des liens sociaux" (Klinenberg, 2018), qui soutiennent la vie collective et le bien-être des populations.

3 La gouvernance partagée

Une approche qui reconnaît la responsabilité collective - et non individuelle - face aux défis climatiques. Cette approche s'attaque aux causes structurelles des vulnérabilités, exige la responsabilisation des pouvoirs publics et de l'État, et favorise la collaboration entre tous les acteurs et actrices de la société.

4 La justice alimentaire

Nous privilégions une approche inclusive qui prend en compte les iniquités et discriminations existantes. Cette participation équitable implique tous les acteurs et actrices (communautés, institutions, secteur privé, habitant.es) l'objectif est de permettre l'autonomie et le leadership local ainsi que le pouvoir d'agir des communautés.